



ISERE
38360 NOYAREY

Extrait du registre des délibérations et des
décisions administratives du Maire

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mercredi 16 juillet 2025

DELIBERATION N°2025-030

Envoyé en préfecture le 21/07/2025
Reçu en préfecture le 21/07/2025
Publié le
ID : 038-213802812-20250716-DELIB2025_030-DE

L'an 2025, le 16 juillet, à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de NOYAREY, convoqué le 10 juillet 2025, s'est réuni en Salle Poly'Sons (321 route de la Vanne - 38360 Noyarey) sous la présidence de Madame Nelly JANIN QUERCIA, Maire de la Commune de NOYAREY.

PRESENTS :

Nelly JANIN QUERCIA, Gérard FEY, Sandrine MOUTIN, Didier PERRIN, Sandrine CURTET, Christine AUDOUARD, Christian BERTHIER, Patrick COMMERE, Stéphane COUDERT, Bénédicte GUILLAUMIN, Jacques HAIRABEDIAN, Alfio PENNISI, Annie PONTHEUX, Prazeres RIBEIRO, Yoann SALLAZ-DAMAZ.

ABSENTS AYANT

DONNE POUVOIR :

Nathalie GOIX pouvoir à Nelly JANIN QUERCIA, Kévin PORTIER pouvoir à Yoann SALLAZ-DAMAZ.

ABSENT :

Aldo CARBONARI.

Nombre de conseillers en exercice : 18

Nombre de conseillers présents : 15

Nombre de conseillers votants : 17

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Sandrine CURTET a été désignée comme secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23/06/2025

Madame Nelly JANIN QUERCIA, Maire, propose l'approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 23/06/2025. Il est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION N°2025-030 : Convention d'objectifs et de moyens 2025 avec l'APJNV (Association Pour les Jeunes de Noyarey et Veurey-Voroize)

Stéphane COUDERT, Rapporteur

RAPPELLE que l'Association Pour les Jeunes de Noyarey et Veurey-Voroize (APJNV), association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, a notamment pour mission :

- de dynamiser, développer et gérer les actions de loisirs éducatifs en faveur des jeunes des communes de Noyarey et Veurey-Voroize ;
- de permettre que la jeunesse nucerétaine et veuroise se sente prise en considération.

SOULIGNE que la commune de Noyarey s'engage à soutenir financièrement l'objectif général de l'« Association Pour les Jeunes de Noyarey et Veurey-Voroize » dans le cadre des orientations de sa politique jeunesse ;

A ce titre, il est **PROPOSE** d'autoriser le Maire à signer la convention d'objectifs et de moyens pour 2025 entre les deux structures, telle que présentée en annexe.

Cette convention d'objectifs et de moyens prévoit le versement d'une subvention à l'APINV d'un montant global de 44 000,00 € sur l'année 2025. Un premier versement de 22 000,00 € ayant déjà eu lieu après le vote du budget primitif 2025, il conviendra de procéder à un second versement de 22 000,00 € au cours du deuxième semestre 2025.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

DONNE son accord et **AUTORISE** le Maire à signer la convention d'objectifs et de moyens entre les deux structures pour 2025.

Décision adoptée à l'unanimité.

Pour : 17

Affiché le : ~~18~~/07/2025

Reçu en préfecture le : ~~18~~/07/2025

Exécutoire le : ~~18~~/07/2025

Pour extrait conforme au registre des
Délibérations et des décisions administratives
Noyarey, le 17/07/2025

Le Maire,
Nelly JANIN QUERCIA

